



## **Faciliter la mise en place d'une gestion participative de l'eau : réflexions à partir de l'expérience de Bsissi à Gabès**

**Ridha Ghoudi**

**Direction des Ressources en Eau,  
Commissariat Régional au  
Développement Agricole (CRDA) de  
Gabes**

Propos recueillis par Nicolas Faysse et  
Emeline Hassenforder

Contact : [r.ghoudi@gmail.com](mailto:r.ghoudi@gmail.com)

### **Pouvez-vous présenter l'expérience de Bsissi<sup>1</sup> ?**

C'est une nappe logée dans les sables et sur des profondeurs minimales. On peut trouver la nappe profonde à 40m, la nappe est facilement accessible. Au début des années 1980, une vingtaine d'agriculteurs en provenance d'une zone à une trentaine de kilomètres se sont installés avec des puits de surface. Ils ont cultivé de nouvelles terres. Peu à peu, leur nombre s'est multiplié, avec des répercussions sur la nappe phréatique qui ne répondait plus à leur besoin. Les agriculteurs sont allés chercher la nappe profonde, en transformant leur puits de surface en forage. En 3 ou 4 ans, on est arrivé à 280 agriculteurs avec des puits transformés en forages.

En 1987, l'administration a constaté le risque pour la nappe qui est proche de la mer. A l'époque, la nappe profonde était artésienne, avec une absence de maîtrise des volumes d'eau qui sortaient des puits. On a mis en place alors une zone d'interdiction qui couvre toute la partie nord de Gabès, dans le but d'arrêter cette dynamique, mais sans succès. On est arrivé à des moments très difficiles, avec des saisies de matériel et des relations tendues entre les agriculteurs et l'administration.

Le CRDA de Gabes a pour mission d'accompagner les agriculteurs, et donc il fallait trouver une solution. On a pensé à la gestion participative : il fallait mettre ces agriculteurs devant leur responsabilité, notamment par rapport au risque d'intrusion saline. On a commencé à sensibiliser les agriculteurs.

---

<sup>1</sup> Voir aussi l'article de [Frija et al.](#) (2016) dans *Alternatives Rurales*, 4.

Il a fallu beaucoup de temps et d'énergie. Au début, les agriculteurs n'y croyaient pas, ils n'avaient pas confiance. On a fait de nombreux ateliers : les avantages, les risques si on ne fait rien. Cela n'était pas facile : au début, on faisait des ateliers, et seulement 4 ou 5 agriculteurs venaient.

En même temps que les ateliers de sensibilisation, on a mené un inventaire des puits et forages dans la région. On a identifié une superficie irriguée de 1819 ha, avec entre 280 et 300 agriculteurs. Chaque agriculteur a reçu un numéro. On avait identifié 450 puits et forages, et on avait constaté que certains agriculteurs avaient 2 ou 3 puits. On a regardé l'adéquation pour chacun d'entre eux entre la superficie irriguée et les puits et forages : si un agriculteur avait plus de puits ou forages que nécessaire, on a comblé certains de ces puits et forages.

### Quelles règles ont été décidées ?

Comme c'est une zone d'interdiction, on n'a plus le droit d'augmenter le nombre de forages. Le pas suivant a été de fixer une allocation par agriculteur. On a donné au groupe d'agriculteur une allocation de 200 l/s de débit fictif continu, soit 50 000 m<sup>3</sup> par agriculteur et par an. On a signé des allocations avec eux. On est ainsi arrivé à fixer l'ossature du Groupement de Développement Agricole (GDA) : le nombre de puits, les allocations, les puits à combler, et leur engagement de ne plus augmenter ce nombre.

Ensuite, on est passé à l'aspect institutionnel. On est passé à la préparation du règlement intérieur du GDA. On s'est inspiré du règlement général sur les GDA. On a envoyé la proposition de règlement à Tunis, et cela a été validé. Enfin, on est passé à l'élection du comité de gestion. Ce comité vérifie qu'il n'y a pas de forage illicite, bouche les forages abandonnés, et suit

le remplacement d'un puits qui ne serait plus fonctionnel.

Comme avant, les agriculteurs étaient dans une situation illicite, ils n'avaient pas accès aux aides de l'Etat. Avec le GDA, les membres ont pu avoir accès à ces subventions. Le GDA accompagne aussi les dossiers agricoles, comme le goutte à goutte ou l'électrification

Cette expérience fonctionne jusqu'à maintenant. Beaucoup de gens d'ailleurs en Tunisie sont venus pour voir cette expérience, de Kairouan, de Sidi Bouzid, de Nabeul.



Local du GDA de Bsissi

### Est-ce que les conditions sont toujours les mêmes pour renouveler l'expérience ?

A l'époque, les autorités locales nous ont beaucoup aidé notamment pour mobiliser les agriculteurs pour les convaincre de l'intérêt de la gestion participative. Maintenant, les choses ont beaucoup changé. C'est plus qu'une question de moyens, c'est une question de changement de contexte global. Il y a aussi une question de volonté. Il y a moins de volonté qu'avant.

## **Quels sont les besoins et les difficultés pour que ce travail de facilitation puisse être renouvelé dans d'autres endroits ?**

On a besoin de personnes aux compétences multidisciplinaires, qui ont la volonté et les compétences et ne se limitent pas leur discipline initiale, comme l'hydrogéologie.

A l'époque, il y avait des personnes au sein de l'administration qui portaient cette idée d'une gestion participative de l'eau. Il y avait aussi beaucoup de conférences et d'opportunités pour se former. On était très mobiles : on avait de nombreux contacts avec les universités et écoles d'ingénieurs en Tunisie et à l'international. On a été ainsi formés sur cette gestion participative.

Maintenant, les nouveaux arrivés dans l'administration doivent être convaincus par cette gestion participative. Il faut donner l'opportunité aux gens pour qu'ils se forment. Malheureusement, il n'y a plus de dispositifs de formation sur la gestion participative de l'eau. Bien sûr, il y a aussi un problème de moyens matériels pour organiser la facilitation sur le terrain.

Mais aussi un problème est que parfois les gens ne cherchent pas à se développer. Bien sûr, ce qui compte, c'est la satisfaction personnelle du travail accompli. Mais il y a quand même une question que ce type de travail de facilitation soit bien reconnu.